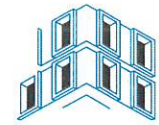




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Françoise LEBOULANGER (pouvoir donné à Delphine BOULOT), Laëtitia MOREAU

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Delphine BOULOT en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023
2. BP 71100 – 2023 : Décisions modificatives 2 et 3
3. Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2024
4. Signature du bail pour les terres de la ferme du Danu
5. Remboursement de Madame LE MARQUAND
6. Demande d'aide sociale : étude de dossier et délégation
7. Tarifs de location 2024
8. Droits de place 2024
9. Tarifs des concessions au cimetière 2024
10. Ville ambassadrice du don d'organes
11. 80ème anniversaire de la libération : devis complémentaires et plan de financement prévisionnel
12. Eglise : devis pour travaux de mise en accessibilité
13. Espace de Vie Sociale : résultat de l'audit énergétique
14. Bâtiment de la Poste
15. Appel à projet « Aménagement et requalification d'espaces publics » : résultat
16. Compte rendu des commissions
17. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2023

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2023.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. BP 71100 – 2023 : Décisions modificatives 2 et 3

Vu le Budget Primitif 2023 adopté le 11/04/2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits pour assurer le paiement des dépenses de fonctionnement jusqu'à la fin de l'année ;

Il est nécessaire d'AUTORISER Madame le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 2 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chapitre	Compte	Dépenses
Fonctionnement	011	6288	+12 200 €
Fonctionnement	65	65748	-10 000 €
Fonctionnement	65	6542	-1 000 €
Fonctionnement	014	739211	-800 €
Fonctionnement	67	673	-400 €
		SOLDE	0.00 €

Vu le Budget Primitif 2023 adopté le 11/04/2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits pour régulariser l'imputation de l'étude de l'ADRC ;

Il est nécessaire d'AUTORISER Madame le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 3 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chapitre	Compte	Dépenses
Investissement	20	2031	+1 000 €
Investissement	21	2118	-1 000 €
		SOLDE	0.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **AUTORISE** Madame le Maire à **procéder aux mouvements de crédits constituant les décisions modificatives n° 2 et n°3 et détaillés dans le tableau ci-dessus**

3. Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2024

Rappel des dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale et en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celle inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisations de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

Vu le montant budgétisé pour les dépenses d'investissement 2023 d'un montant s'élevant à 476 580,40 € (chapitre 21)

Vu les opérations actuellement en cours et conformément aux textes applicables,

Madame le Maire demande l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 584 921,48 € (soit 25 % des 2 339 685,91 €) et rappelle que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2024, aux opérations prévues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Autoriser Madame le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 584 921,48 € (soit 25 % des 2 339 685,91 €) / Dire que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2024, aux opérations prévues.

4. Signature du bail pour les terres de la ferme du Danu

La location des terres agricoles de la ferme du Danu doit faire l'objet d'un nouveau bail, suite à la vente de la ferme :

Durée : 25 ans

Montant du fermage : 210 euros par an et par hectare soit 11 313,39 € pour 2024 (53,87 ha)

Teneur des discussions :

Le bail sera signé courant février, la maison doit être vidée avant la signature.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A

Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Autorise Madame le Maire à signer l'acte contenant résiliation du bail rural de 1983 et conclusion d'un nouveau bail à long terme de 25 ans.

5. Remboursement de Madame LE MARQUAND

Madame LEMARQUAND a fait l'achat de nappes et de serviettes pour les goûters de Noël des enfants et des aînés. Ces achats s'élèvent à 54.88 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Valide le remboursement de Madame LEMARQUAND (54.88 €)

6. Demande d'aide sociale : étude de dossier et délégation

Nous avons reçu une demande d'aide envoyée par les assistantes sociales pour un habitant de Trévières qui rencontre des difficultés financières. Il s'agit de solder une dette ENGIE. Plusieurs organismes sont sollicités (FSE, Croix Rouge et secours populaire).

Le montant demandé à la collectivité s'élève à 100.00 €

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion des demandes d'aide qui peuvent être urgentes, il est proposé de donner une délégation à Madame le Maire pour accorder une aide (financière ou bons alimentaires) en définissant un montant plafond. Ceci permettrait plus de réactivité face à des situations souvent difficiles. Les éventuelles aides versées / accordées seraient détaillées au cours de la réunion de conseil municipal suivant immédiatement l'octroi.

Teneur des discussions :

Le plafond de cette aide est défini à 200€, au-dessus de ce montant l'avis du conseil sera demandé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Accepte le versement d'une aide de 100 €.

Accorde une délégation à Madame le Maire pour accorder rapidement des aides financières / bons alimentaire en cas de nécessité urgente. Si oui, fixer un plafond d'aide à 200 €

7. Tarifs de location 2024

	Habitants de Trévières		Hors commune	
	Depuis le 01/03/2023	A compter du 01/03/2024	Depuis le 01/03/2023	A compter du 01/03/2024
SALLE DES FETES				
Avec utilisation cuisine	220 €		286 €	
Forfait chauffage	90 €		90 €	
Vins d'honneur, réunions... avec utilisation de la cuisine	120 €		145 €	
Vins d'honneur, réunions... sans utilisation de la cuisine	90 €		110 €	

Forfait chauffage pour vins d'honneur, réunions, ...	40 €		40 €	
Location du lave-vaisselle	22 €		22 €	
Redevance par couvert mis à disposition	1 €		1 €	
SALLE CULTURELLE				
Tarif par soirée	110 €		110 €	
LOCATION DE TABLES de 2 ou 3 m	1.60 €		3.00 €	
LOCATION DE CHAISES	0.30 €		0.40 €	

Teneur des discussions :

Les tarifs restent inchangés pour cette année

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Fixe les tarifs de location à compter du 1^{er} mars 2024

8. Droits de place 2024

Droits de place	Marché du vendredi et Commerçants ambulants	
	Depuis le 01/03/2023	A compter du 01/03/2024
Mètre linéaire	0,70 € / mètre (minimum facturé de 2,50 €)	
Eau	4,00 € / branchement	
Branchement électrique	3,00 € / branchement	

Teneur des discussions :

Pas de modification des tarifs pour 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Fixe les tarifs des droits de place à compter du 1^{er} mars 2024

9. Tarifs des concessions au cimetière 2024

	Depuis le 01/12/2022	A compter du 01/03/2024
CONCESSIONS		
30 ans	165,00 €	200,00
50 ans	220,00 €	300,00
COLOMBARIUM		
Depuis le 01/03/2023		
15 ans	350,00 €	350,00
30 ans	600,00 €	600,00
CAVES-URNES		
30 ans	100,00 €	100,00
50 ans	150,00 €	150,00

Teneur des discussions :

Un colombarium de 9 cases supplémentaire a été demandé à l'entreprise Mouchel (devis s'élevant à 9 800€)
Seuls les habitants de Trévières peuvent reposer dans le cimetière

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Fixe les tarifs des concessions au cimetière à compter du 1^{er} mars 2024

10. Ville ambassadrice du don d'organes

Les Villes ambassadrices du don d'organes (VADO), ce sont des élus et des citoyens qui s'engagent, aux côtés des soignants, des patients et de leurs proches et des associations pour sauver plus de vies.

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?

Ville ambassadrice, c'est à la fois très simple...et très utile ! Il suffit de :

- Apposer un panneau à l'entrée des villes pour inciter chacun à parler du don d'organes avec ses proches (coût : environ 200 € TTC pour 2 panneaux) ;
- Mobiliser toute la commune chaque année pour la journée nationale du 22 juin ;
- Inciter les acteurs locaux, établissements scolaires, employeurs, services municipaux...à rendre visible cette cause et à porter le ruban vert.

<https://greffesplus.fr/lancement-du-projet-ville-ambassadrice-du-don-dorganes>

Teneur des discussions :

Loïc trouve que le nombre de panneaux en entrée de bourg est déjà suffisant, il faudrait leur trouver un autre emplacement, éventuellement à la mairie et près de la halle.

La mobilisation des habitants se fera plutôt en septembre car la mairie s'engage lors des DOTis qui ont lieu fin septembre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Accepte de devenir Ville Ambassadrice du don d'organes et valide l'acquisition de 2 panneaux.

11. 80ème anniversaire de la libération : devis complémentaires et plan de financement prévisionnel

Devis Music Light - Sonorisation cérémonie le 10 juin 2024 : 1 473.20 € HT soit 1 767.84 € TTC

Devis VALLY – Remorquage véhicule : 318 34 €HT soit 382.01 € TTC

Dépenses	Montant prévisionnel	Recettes	Montant	Taux d'aide
Devis				
Association Men of the 2nd infantry division	5 000,00 €	Région Normandie (demandé mais pas obtenu à ce jour)	8 711,72 €	25,00 %
Participation carburant Indian Head le 6 juin	500,00 €	Département Calvados (demandé mais pas obtenu à ce jour)	8 711,72 €	25,00 %
Participation carburant Eric JIBAUT le 8 juin + ACC Normandy + Kampfgruppe	1 800,00 €	Isigny-Omaha Intercom (demandé mais pas obtenu à ce jour)	2 500.00 €	7,00 %
Location douches et WC + rampe camion	1 345,68 €	Auto-financement	14 923.44 €	43,00 %
Music Light devis V1	9 901,20 €			
Illumentiel	5 300,00 €			
Hélène DOR	800,00 €			
Dancing Day	1 200,00 €			

Music Light – devis 10/06/2024				
Remorquage véhicule				
Hors devis - estimations				
SACEM	1 200,00 €			
Repas pour les associations *	2 500,00 €			
Locations de chapiteaux, de tables et chaises Développement durable corbeilles, tri sélectif, affiches gestion des déchets	400,00 €			
Fournitures pour les établissements scolaires	500,00 €			
Fournitures pour fleurs en papier, achats de drapeaux, fleurs naturelles (décoration des rues de TREVIÈRES)	1 200,00 €			
Fleurs (gerbe, concours et remerciements)	200,00 €			
Exposition Monsieur TROMSKI et Chantal DURAND	1 000,00 €			
Repas samedi soir, vin d'honneur et repas du dimanche midi	2 000,00 €			
TOTAL	34 846,88 €	TOTAL	34 846,88 €	100,00 %

Teneur des discussions :

Le conseil a choisi l'a photo qui apparaîtra sur les affiches de cet événement.

Il faut trouver des volontaires pour servir les repas aux exposants du 6 au 8 juin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Accepte les devis complémentaires

Modifie le plan de financement prévisionnel

12. Eglise : devis pour travaux de mise en accessibilité

Point ajourné

13. Espace de Vie Sociale : résultat de l'audit énergétique

La visite du cabinet retenu pour effectuer un audit énergétique des locaux de l'EVS a eu lieu le 12 janvier dernier. L'audit énergétique est joint à la note de synthèse.

Teneur des discussions :

Il faut rajouter les devis pour l'accessibilité ainsi que ceux pour la plomberie (13 000€ ht)

Le scénario n°2 est privilégié

Il faudra étudier le prix de l'isolation par les combles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Décide de retenir le scénario 2 (isolation des combles en option) pour demander des devis et préparer un plan prévisionnel de financement (dépenses / recettes)

14. Bâtiment de la Poste

Point ajourné

15. Appel à projet « Aménagement et requalification d'espaces publics » : résultat

Nous avons répondu à l'appel à projet « Aménagement et requalification d'espaces publics en octobre 2022.

Nous faisons partie des 23 lauréats du programme européen porté par la Région Normandie. 55 candidatures recevables ont été rejetées et 9 autres ont été jugées irrecevables ou inéligibles, portant le nombre de candidatures à 87.

L'ensemble de nos actions a été retenu pour un montant total de 831 786 €, avec un financement possible jusqu'à 60 %. Le programme concerne la période de 2021 à 2027.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Travaux - aménagements urbains	513 736.00 €	FEDER		
rue Joël DURAND	106 850,00 €	base : 831 786 €		
rue des Bretons	215 850,00 €	Appel à projet - 60%	499 071,60 €	
rue du Pont de la Barre	132 500,00 €	Total FEDER	499 071,60 €	60%
zone de Fraicheur	58 536,00 €	Fonds vert		
Travaux - aménagements paysagers	194 420.00 €	Rue Joël Durand	24 172.00 €	
rue des Bretons	9 200,00 €	Autres subventions à solliciter		
zone de Fraicheur	185 220,00 €	Fonds vert		
Matériel, équipements	41 580.00 €	DETR/DSIL		
rue des Bretons - mobilier urbain	13 500,00 €	Amendes de police		
zone de Fraicheur - mobilier urbain	17 280,00 €			
zone de Fraicheur - aire de jeux	10 800,00 €			
Prestations intellectuelles	82 050.00 €			
rue Joël DURAND - Etude préalable	3 470,00 €			
rue Joël DURAND - Maîtrise d'œuvre	7 080,00 €			
rue des Bretons - Levé topo, publicité, maîtrise d'œuvre	35 000,00 €			
zone de fraicheur - publicité, maîtrise d'œuvre	36 500,00 €			
TOTAL GENERAL	831 786,00 €	TOTAL GENERAL	831 786,00 €	100%

16. Compte-rendu des commissions communales

17. Questions diverses

- Délégations exercées : DM objet du point n°2
 - Procès suite au sinistre rue du pont de la barre (inondations)
 - Zones d'accélération des énergies renouvelables : concertation des habitants
- Prévoir une réunion publique (12.02.24) ainsi qu'un cahier à la mairie pour recueillir l'avis des habitants

- Rue Joël Durand : arrêté municipal pour interdire le passage des tracteurs

▪ Dates :

- 11/07 : Jeudi le la liberté – IOI
- Dates de Noël : 19/12 pour les aînés, 21/12 pour les enfants
- Prochain conseil municipal : 20/02/2024 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h46
La prochaine réunion est fixée au 20/02/2023 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

1. BP 71100 – 2023 : Décisions modificatives 2 et 3
2. Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2024
3. Signature du bail pour les terres de la ferme du Danu
4. Remboursement de Madame LE MARQUAND
5. Demande d'aide sociale : étude de dossier
6. Demande d'aide sociale : délégation
7. Tarifs de location 2024
8. Droits de place 2024
9. Tarifs des concessions au cimetière 2024
10. Ville ambassadrice du don d'organes
11. 80ème anniversaire de la libération : devis complémentaires et plan de financement prévisionnel
12. Espace de Vie Sociale : résultat de l'audit énergétique
13. Appel à projet « Aménagement et requalification d'espaces publics » : résultat

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
